

comme à tous les enfants des différentes religions et des différentes races, il faut une instruction et une éducation qui leur soient propres. Et cette instruction et cette éducation, pour aboutir à des résultats complets et durables, doivent être soutenues et dirigées de manière à donner, dans des conditions normales, au cœur, à l'esprit et à la volonté, une formation bien définie, parfaitement organisée. Par conséquent ce qu'il faut à nos frères du Manitoba, c'est l'école catholique et séparée, l'école à laquelle ils ont droit et dont ils ont joui aux termes mêmes de la constitution. Car ils ne peuvent et ils ne veulent accepter la paix, ni aux mépris de leur foi, ni au mépris des engagements qu'ils ont pris au baptême, ni au mépris de la religion de leurs ancêtres, ni au mépris du sang qui coule dans leurs veines, ni sur les ruines de l'âme de leurs chers enfants, ni sur les dépouilles de leur héritage religieux et national.

Mais en attendant que le jour de la justice et de la liberté se lève sur leur tête, l'oppression continue son œuvre inique, et ils se voient encore dans la nécessité de payer des taxes pour les écoles neutres, et de s'en imposer de nouvelles pour le maintien de leurs propres écoles catholiques, sans lesquelles leurs enfants grandiront dans l'ignorance. En face d'une situation si pénible, notre devoir est tout tracé, n'est-ce pas ? Nos co-religionnaires du Manitoba ont résolu de ne reculer devant aucun sacrifice matériel, ils réclament leurs écoles séparées, ils veulent en bénéficier à tout prix, et ils sont pauvres. Dans leur impuissance à pourvoir autrement au soutien de ces écoles, plusieurs prêtres de leur clergé plein de zèle et d'activité se sont déjà mis à leur disposition pour faire la classe à leurs enfants ; mais cela ne suffit pas.